



# le cahier du Ste MARIEN



STE MARIEN N°15 - JANVIER 2018



## EDITO



**138**, c'est le nombre de manifestations culturelles et sportives proposées au public qui ont eu lieu à Sainte-Marie-aux-Mines en 2017. Adjointe en charge des associations, je suis fière, à travers ce 15<sup>ème</sup> numéro du Ste-Marien, de rendre hommage par ces quelques mots à tous les bénévoles qui tout au long de l'année par leurs engagements, leurs talents sont de véritables ambassadeurs de notre commune. En tout premier, mes pensées vont vers Carol Baumert. Athlète, entraîneur, président, il a tout donné jusqu'à son dernier souffle de vie à sa passion, l'athlétisme.

Permettez-moi de féliciter toutes ces femmes et ces hommes, présidents, membres des comités, entraîneurs, éducateurs, animateurs, ... qui s'investissent tout au long de l'année pour vivre leur passion et la transmettre aux jeunes générations. Il faudrait écrire tout un opuscule pour relater toutes vos manifestations et grands moments que vous nous avez fait vivre en 2017. Par la qualité de vos organisations, vos assemblées générales, vos prouesses artistiques et sportives qui vont jusqu'à l'international, vous portez haut les couleurs de la ville et du Val d'Argent. Vos engagements et vos exploits sont consignés chaque année dans le livre d'or de l'OSJC. Nombre d'entre vous s'investissent aussi lors de Mineral & Gem, du Carrefour Européen du Patchwork ou des deux éditions de Mode et Tissus. Autant d'événements majeurs de la vie de notre commune que vous marquez du sceau de vos compétences. Soyez en sincèrement remerciés. Ce numéro du Ste-Marien consacre un large volet à la vie associative, culturelle et sportive en 2017.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 ainsi qu'une belle réussite de vos différentes activités.

Bernadette Waller  
Adjointe en charge des associations

## CRÉATION D'UNE COMMISSION DE GESTION DES CIMETIÈRES



Un groupe de travail a été mis en place début novembre pour la gestion des cimetières. Ce groupe composé d'élus, d'agents communaux et de professionnels a pris, dans un premier temps, les décisions suivantes : 1- Mise en place d'un cahier des charges pour la création en interne d'un logiciel de gestion. 2- Modification du règlement intérieur afin de préciser les plantes autorisées à être plantées. En ce qui concerne les plaques des columbariums récupérées par les familles à l'échéance de la location, il sera précisé qu'elles seront facturées par la commune. 3- L'aspect juridique a été abordé pour

s'affranchir des concessions perpétuelles si une absence d'entretien est constatée et que le propriétaire est inconnu. La commune va se rapprocher d'un juriste pour voir légalement ce qu'il est possible de faire. 4- Un inventaire des sépultures historiques sera réalisé afin de les préserver. Lorsque le logiciel sera opérationnel, le recensement des tombes sera réalisé sur site avec prise de photos et coordonnées GPS ; les premiers résultats de ce travail sont espérés pour la fin du printemps.

Philippe Jaegi

## ANIMATIONS ÉTÉ 2017



L'équipe d'animation de l'OSJC et du Centre Socio-Culturel du Val d'Argent a concocté un programme dense en activités et en nouveautés. 101 activités ont fonctionné du lundi 10 juillet jusqu'au vendredi 25 août 2017. Ce dispositif permet aux enfants et aux jeunes du Val d'Argent de découvrir, de s'initier, de se perfectionner chaque été et vivre ainsi de bons moments.

L'OSJC et la ville de Sainte-Marie-aux-Mines remercient l'ensemble des partenaires, toutes les associations et les intervenants bénévoles, qui participent à la bonne organisation de toutes ces animations. Rendez-vous l'été prochain....

Djemel Gaguèche pour l'OSJC

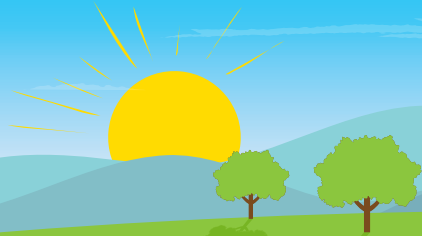
## STOP AUX INCIVILITÉS !

Portillons arrachés sur les aires de jeux réservés aux enfants, défibrillateurs dégradés et jetés au sol, pots de fleurs vandalisés et brisés, autant de dégradations enregistrées par la municipalité depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2017 et qui ont un coût : 10 000€ ! Bien au-delà de la valeur matérielle, ces biens sont d'utilité publique certains peuvent sauver des vies d'autre divertir nos jeunes ou encore embellir notre ville. Ces incivilités ne sont pas tolérables ni pour la Commune ni pour le contribuable. Au-delà d'une approche pédagogique, ces actes méritent sanctions. Si vous êtes témoin de ce genre d'incivilité, nous vous invitons à contacter la police municipale.

## LOCAL JEUNES : DE BEAUX DÉBUTS

Le projet d'un local dédié à l'informatique ouvert à tous qui fut initié et équipé par la Ville et animé en partenariat avec le Centre Socio Culturel peut inscrire à son actif une saison plutôt réussie. Au total 12 personnes ont suivi une formation sous la houlette du Centre Socio Culturel. Cette première année d'exercice a permis de découvrir une réelle demande de formation aux outils informatiques de la part de Ste-Mariens et Ste-Mariennes. La mairie de Sainte-Marie-aux-Mines et le Centre Socio Culturel maintiendront cette offre en 2018.

Les personnes intéressées par un cycle d'initiation à l'informatique peuvent contacter Mme Péron du Centre Socio Culturel au 03 89 58 37 12



# le cahier du Ste MARIEN



## VILLE PROPRE : VERS UNE SENSIBILISATION ?

C'est un fait, la municipalité est régulièrement interpellée sur l'état de propreté de notre ville et ce malgré le travail au quotidien des services techniques pour la maintenir propre. De petits gestes par les habitants changeraient tout pourtant ! Saviez-vous que ces petits gestes devant chez vous font partie de vos devoirs civiques ? Arrêtés en vigueur dans notre Commune sur la salubrité et la propreté publiques : Article 6 : le

nettoyage régulier des trottoirs et des caniveaux devant les immeubles incombe aux propriétaires ou aux locataires, il devra être assuré de façon permanente. Article 7 : Les propriétaires ou locataires sont tenus d'enlever toutes mauvaises herbes ou neige sur les trottoirs ou dans les caniveaux. En cas de verglas, les trottoirs devront être traités. Tout manquement à ces arrêtés peut vous exposer à une verbalisation.

*Il en va du bien vivre et de la sécurité de tous, soyons plus responsables !*

Philippe Jaegi

## 2 DISTINCTIONS MAISONS FLEURIES !

Une quarantaine de Ste-Mariens ont participé à l'édition 2017 du concours des maisons fleuries (un chiffre légèrement en hausse par rapport à 2016). Des notations qui pour les premières places frisent l'excellence, elles seront dévoilées au printemps 2018 lors de la traditionnelle remise des prix. C'est avec une fierté certaine que la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines a découvert, au palmarès du Haut-Rhin 2016/2017, l'attribution par le jury départemental de deux places d'honneur pour le chef-lieu (sur les quatre en Val d'Argent). C'est ainsi que le fleurissement de la maison et de l'espace environnant de Martine Sohler, au 1 Rauenthal à Echery, a obtenu un 2<sup>ème</sup> prix et la façade de l'Echoppe d'Agnès Bockstaller-Wetzel, au 151 rue de Lattre de Tassigny, un 3<sup>ème</sup> prix. Deux distinctions qui récompensent ces mains vertes pour leur belle connaissance du langage des fleurs. Par ailleurs le jury local a apprécié la qualité des fleurissements de l'ensemble des concurrents (à une ou deux exceptions près). Votre passion pour les fleurs, vos efforts pour embellir votre



cadre de vie, complémentaires à ceux de nos jardiniers, participent de façon certaine, à la conservation des deux fleurs qui ornent le blason de Sainte-Marie-aux-Mines. J'espère que l'exemple de nos lauréats suscitera en 2018 de nouvelles vocations et que de nouveaux balcons et de nouvelles façades, ornés de géranium, de pétunias, et autres calibrocas ou verveines attireront non seulement les yeux des jurés mais aussi ceux des passants et des touristes. Je voudrais rappeler une nouvelle fois que lors de la journée des Fleurs (mi-mai) toute l'équipe des jardiniers de la ville est à votre disposition pour un rempotage gratuit.

Je vous souhaite une belle année 2018 et beaucoup de bonheur fleuri.

Ariel Vaxelaire



## JARDINS PARTAGÉS : AGRANDISSEMENT

Installés depuis le printemps 2016 dans le quartier Zeller, les jardins partagés connaissent un véritable succès auprès des habitants. Les légumes frais, les échanges entre jardiniers et habitants en sont les moteurs et produisent savoir-vivre et convivialité, sensibilisent au mieux manger et au développement durable. Ce succès a d'ailleurs encouragé la Commune à installer deux bacs supplémentaires au cours de l'année. La Commune en partenariat étroit avec Val d'Argent Habitat a pour projet d'étendre les jardins partagés dans les quartiers Général Bourgeois et aux Fougères. A suivre ...

Patrice Benoit

## COLLECTE DE BOUCHONS AU PROFIT DES CHIENS MARTYRS



Du 5 au 9 février 2018 sous le préau de Val Expo (5 rue Kroeber Imlin). Le lévrier Galgo est un chien de chasse du Sud de l'Espagne. Les moins performants sont punis et torturés, c'est la tradition. Les bouchons récoltés sont remis à l'association CREL (Corcieux, 88) qui les convoie en Belgique où ils sont recyclés. Le bénéfice sert aux sauvetages des chiens, aux premiers soins, à l'achat de nourriture. Plus d'infos : [www.crel.fr](http://www.crel.fr) Contact local : Yvonne Hestin au 06.74.32.91.49

## OPTIMISATION DE VOS PASSAGES EN DÉCHÈTERIE

Les informations obtenues grâce au dispositif OPTIMO, ont permis de constater de grandes disparités d'usages de la déchèterie: 30% des dépôts en déchèteries son effectués par 7% des usagers. Pour garantir l'équité du service, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le SMICTOM a décidé de limiter à 24 passages en déchèterie par an (compris dans la redevance pour chaque déposant). Les passages supplémentaires seront possibles, mais facturés à hauteur de 5 € par passage. Le nombre de passages effectués sera consultable au niveau de la borne d'accès. Un dispositif d'accompagnement : Le SMICTOM d'Alsace Centrale souhaite conseiller les usagers qui se rendent très fréquemment en déchèteries afin de faire évoluer leurs habitudes. Un dépliant sera diffusé auprès de ces publics pour leur apporter des conseils pratiques afin de mieux s'organiser et se rendre moins souvent en déchèterie.

## 1<sup>ER</sup> RENDEZ-VOUS DE LA BAGESCHNELL



La première édition de la Bageschnell aura lieu le samedi 10 février prochain, et comme son nom l'indique, il se déroulera aux Bagenelles. Un trail nocturne, rapide et ludique vous attend ! Soyez nombreux à vous inscrire !

Infos : [www.trailduvaldargent.fr](http://www.trailduvaldargent.fr)

A noter : rendez-vous pour 3<sup>e</sup> Trails du Val d'Argent le 6 mai 2018.





# le cahier du Ste MARIEN

## AGENDA / JANVIER À JUIN 2018

### JANVIER

- 02, 04 et 05 > Ombres et lumières > ASEPAM > 14h00 > Mine Saint-Louis Eisenthür
- 03 > Mineurs et gnomes > ASEPAM > 14h00 > Mine Gabe Gottes
- 05 > Cérémonie des vœux du Maire > 19h00 > Théâtre
- 11, 12 et 13 > Star Wars – Les derniers Jedi > Ciné-Vallée > 20h30 > Théâtre
- 13, 14 > Coco > Ciné-Vallée > 14h30 > Théâtre
- 14 > Thé dansant > 14h30 à 19h00 > Espace Roland Mercier
- 25, 26 et 27 > Tout nous sépare > Ciné-Vallée > 20h30 > Théâtre
- 26, 27 > Représentation « Au bal masqué ! Olé ! Olé ! » > ATRMO > 20h30 > Théâtre

### FÉVRIER

- 01, 02 et 03 > Le Brio > Ciné-Vallée > 20h30 > Théâtre
- 03 > Représentation « Au bal masqué ! Olé ! Olé ! » > ATRMO > 20h30 > Théâtre
- 04 > Repr. « Au bal masqué ! Olé ! Olé ! » > ATRMO > 14h30 > Théâtre
- 05 au 09 > Collecte de bouchons > Ass. CREL > Val Expo
- 10 > Trail « La Bageschnell » > Val Trotteurs > Col des Bagenelles
- 11 > Thé dansant > 14h30 à 19h00 > Espace Roland Mercier
- 14 > Spectacle « Sous la neige » > CSCVA > 9h45 et 16h15 > Théâtre
- 15, 16 et 17 > Le crime de l'Orient Express > Ciné-Vallée > 20h30 > Théâtre
- 22, 23 et 24 > The battle of sexes > Ciné-Vallée > 20h30 > Théâtre
- 24 > Repr. « Paul m'a laissé sa clé » > Ass. En Couliesses > 20h00 > Théâtre
- 25 > Concours de belotte > Amis de l'étang de pêche du Rauenthal > 14h00 > Étang du Rauenthal
- 25 > Repr. « Paul m'a laissé sa clé » > Ass. En Couliesses > 14h00 > Théâtre

### MARS

- 01 > Don de sang > 16h00 à 19h30 > Espace Roland Mercier
- 03 > Repr. « Paul m'a laissé sa clé » > Ass. En couliesses > 20h00 > Théâtre
- 11 > Thé dansant > 14h30 à 19h00 > Espace Roland Mercier
- 15 au 18 > Salon Mode et Tissus Printemps > Val Expo et Théâtre

### AVRIL

- 06 > Soirée musicale de la jeunesse > OSJC > 20h00 > Théâtre
- 07 > Laissez-vous conter le roc des Faïtes > 15h00 > Col de Ste-Marie-aux-Mines
- 08 > Thé dansant > 14h30 à 19h00 > Espace Roland Mercier
- 14 > Concert > Amis des Tournesols > 20h00 > Théâtre
- 22 > Concert Manuel Vioque-Judde, Cédric Lorel > AJAM > 17h00 > Foyer du Théâtre
- 27 > Rire Academy > Cercle Saint-Nicolas > 20h00 > Théâtre
- 28 > Rire Academy > Cercle Saint-Nicolas > 20h00 > Théâtre
- 29 > Marche Gourmande > Association JAVA
- 29, 30 et 1<sup>er</sup> Mai > Nouvel événement : Mouv' Sans Carbone

### MAI

- 01 > Thé dansant > 14h30 à 19h00 > Espace Roland Mercier
- 05 > Laissez-vous conter le paysage minier de l'Altenberg > 15h00 > Parking Friche Baumgartner
- 06 > Trails du Val d'Argent > Val Trotteurs > Sainte-Marie-aux-Mines
- 10 > Concours de pêche régional > Amis de l'étang de pêche du Rauenthal > Étang du Rauenthal
- 11 > Loto > Handball Club > 20h00 > Espace Roland Mercier
- 12 > Théâtrale des enfants > Ass En Couliesses > 20h00 > Théâtre
- 17 > Don de sang > 16h00 à 19h30 > Espace Roland Mercier
- 19 > Festival Polyphonics et concert > Harmonie Concordia > 20h00 > Théâtre
- 19 > Nuit européenne des musées > 20h00 à 23h00 > CIAP
- 25 > Spectacle de danse > UNSS > 20h00 > Théâtre
- 26 > Spectacle de danse > UNSS > 20h00 > Théâtre

### JUIN

- 01 au 30 > Exposition « Laissez-vous conter les amish » > CIAP
- 02 > Concert > Chorale du Lycée > 20h00 > Théâtre
- 10 > Concours interne de pêche > Amis de l'étang du Rauenthal > Étang du Rauenthal
- 21 au 24 > Mineral & Gem - 55<sup>ème</sup> édition

Tous les détails de l'agenda sur [saintemarieauxmines.fr](http://saintemarieauxmines.fr)

## NUMEROS UTILES



**Pompiers :** 18

**Médecin de garde :** 15

**Police Municipale :** 03 89 58 79 20

Mardi, mercredi, jeudi de 8h00 à 12h00,  
le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,  
fermé le lundi

**Gendarmerie :** 03 89 58 71 05

**Mairie :** 03 89 58 33 60

du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30,  
le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,  
rencontre des Elus sur rendez-vous

**Permanence C.C.A.S. :**

03 89 58 33 67

Mme BENOIT, le jeudi de 8h30 à 10h30

**Services Techniques :**

03 89 58 70 37

du lundi au jeudi de 7h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
le vendredi de 7h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

**Centre de Soins Infirmiers :**

03 89 58 72 43

**Cabinet des infirmiers :**

03 89 58 66 89

**Cabinet infirmier JEANCLAUDE Lionel**

03 89 71 10 98 ou 06 47 64 14 31

**Ambulances – Taxis :**

ATS – SCHMITT 03 89 58 70 49

BERTRAND 03 89 58 71 94

TAXI DU VAL D'ARGENT 03 89 58 55 70

ou 06 45 51 67 19

**Pharmacie de garde :**

l'une des pharmacies d'Alsace Centrale est de garde de nuit,  
ainsi que les jours fériés (voir D.N.A., L'ALSACE  
et T.L.V.A.) > après 22h00 **composer le 17**

**Centre Médico – Social :** 03 89 58 74 02

**Piscine :** 03 89 58 33 80